

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT
1430 Ch Sainte-Foy, Québec QC G1S 2N8**

**Le 1^{er} février 2021 à 18h45, par visioconférence TEAMS
Centre de services scolaire de la Capitale**

Étaient présent(e)s :	
Madame Cathy Lachapelle	Membre parent
Madame Amélie Nault	Membre parent
Madame Julie Veillette	Membre parent
Monsieur Jérôme Figuier	Membre parent Représentant au comité de parents
Madame Isabelle Baribeau	Enseignante
Madame Isabelle Forget	Enseignante
Monsieur Mathieu Hardy	Enseignant
Madame Marie-France Rousseau	Responsable du service de garde
Madame Marie-Christine Boivin	Personnel de soutien
Madame Marie-Claude Joly	Directrice

Étaient absent(e)s :	
-----------------------------	--

Monsieur Mohamed Diallo	Membre parent
-------------------------	---------------

Invités	
----------------	--

Madame Jonathan Leclercq	Fondation de l'École internationale de St-Sacrement, trésorière
--------------------------	---

1. Ouverture de la réunion, consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Jérôme Figuier, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 18h45.

2. Accueil

Monsieur Figuier souhaite la bienvenue à tous.

3. Questions du public

VENTILATION DANS L'ÉCOLE :

Monsieur Jonathan Paquin questionne le Conseil d'établissement au sujet de la ventilation dans l'école. La direction explique que l'école n'est pas ventilée mécaniquement. Elle explique également que le Centre de service scolaire de la Capitale (CSS) a fait des tests sur la qualité de l'air dans certaines de ces écoles.

L'école internationale de Saint-Sacrement ne faisait pas partie de l'échantillon. Le CSS se conformera aux demandes du Ministère en lien avec la ventilation des écoles. La direction rappelle que l'ouverture des fenêtres quelques minutes à chaque heure permet de créer un changement d'air. Elle a demandé aux membres du personnel de veiller à ce que ce soit fait. Les périodes de récréations et de jeux à l'extérieur sont exploitées afin d'ouvrir les fenêtres plus longuement.

ANGLAIS :

Madame Sophie-Jan Arrien prend la parole au nom d'un petit regroupement de parents qui désire voir l'anglais bonifié à l'école. Elle mentionne que plusieurs écoles du CSS ont de l'anglais intensif, dont l'école Notre-Dame-des-Neiges qui offre également le PP. Elle propose que le CÉ forme un comité pour discuter de l'anglais. La direction explique qu'il revient à l'équipe-école de travailler ce dossier. Elle explique également que le présent projet éducatif est valide jusqu'au printemps 2023. La question de la bonification de l'anglais et la forme que cela pourrait prendre à notre école devrait être discuté dans le cadre du renouvellement du projet éducatif, si cela ressortait comme un besoin après consultation. Les travaux sur le prochain projet éducatif seront amorcés au printemps 2022, soit environ un an avant l'échéance du présent projet éducatif.

Les parents sont invités à la prudence dans les comparaisons avec d'autres milieux puisque chaque réalité est différente et qu'il est important de considérer tous les enjeux. Des parents soulignent que le but des parents n'est pas de se substituer à l'équipe-école mais bien de travailler de concert dans un esprit de collaboration pour parler des besoins des élèves et améliorer l'anglais à l'école.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9 – Semaine de relâche sur proposition de Monsieur Mathieu Hardy.

CÉ : 12/01/2021

5. Adoption des procès-verbaux du 13 octobre 2020 et du 7 décembre 2020

Le procès-verbal du 13 octobre 2020 est adopté sur proposition Madame Marie-France Rousseau. Le procès-verbal du 7 décembre est adopté sur proposition de Madame Isabelle Baribeau.

CÉ : 13/01/2021

6. Suivi au procès-verbal 7 décembre 2020

Point 9 : Projet sur la sécurité routière aux abords de l'école

Le comité est toujours en attente de la réponse de la Ville.

DÉCISION :

7. Temps alloué aux matières

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu d'école pendant deux mois l'an dernier en raison de la pandémie;
CONSIDÉRANT QUE ce ne sont pas tous les élèves qui sont revenus à l'école lors de la réouverture en mai 2020;
CONSIDÉRANT QUE la fin d'année demeure incertaine (possibilité de fermeture de groupes ou de l'école);

IL EST PROPOSÉ par la direction de maintenir le statu quo au niveau du temps alloué à chacune des matières pour l'année 2021-2022.

- Au préscolaire
Le temps alloué pour chacune des matières au préscolaire est approuvé à l'unanimité

CÉ : 14/01/2021

Mme Lachapelle soulève la question de l'absence d'anglais au préscolaire. La direction explique que les recommandations reçues des instances supérieures étaient de limiter au maximum les visites dans l'école. Ainsi, plusieurs activités, dont les ateliers d'anglais au préscolaire n'ont pas eu lieu. Les récents assouplissements nous permettent d'avoir une petite ouverture à recevoir des visiteurs. Des démarches ont été entreprises pour les ateliers d'anglais au préscolaire.

- Au 1^{er} cycle
Le temps alloué pour chacune des matières au 1^{er} cycle est approuvé à l'unanimité.

CÉ : 15/01/2021

Mme Lachapelle mentionne qu'étant donné le nombre de période d'anglais au 1^{er} cycle, elle aimerait que des devoirs soient donnés. La direction mentionne qu'il serait difficile de donner des devoirs en anglais aux élèves de 1^{re} année puisqu'ils sont en apprentissage de la lecture et de l'écriture. Monsieur Hardy explique qu'en 1^{re} année, une période de travail à la maison d'une durée de 10 minutes est prévue et que cette durée est en accord avec les recommandations de recherches probantes sur le sujet. Il mentionne également qu'il faut considérer les élèves en difficulté pour qui la période de devoirs peut prendre plus de temps. De plus, lors de la révision du projet éducatif, les parents demandaient à ce qu'il y ait moins de devoirs.

- En 3^e année
Le temps alloué pour chacune des matières en 3^e année est approuvé à l'unanimité.

CÉ : 16/01/2021

- En 4^e, 5^e et 6^e année
Le temps alloué pour chacune des matières en 4^e, 5^e et 6^e année est approuvé à la majorité.

CÉ : 17/01/2021

8. Mesures dédiées

Le ministère a mis en place certaines mesures et verse au Centre de services scolaire des montants en lien avec celles-ci. Le Centre de services scolaire transfère par la suite ces montants aux écoles. Ces montants sont dépensés selon des critères établis par le Ministère. La direction présente brièvement ces mesures et les montants associées.

CÉ : 18/01/2021

Le conseil d'établissement de l'école internationale de Saint-Sacrement confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de la Capitale, tel que détaillé dans le document CE 20-21-05 déposé en annexe ont été reçues.

La résolution attestant du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements est approuvée à l'unanimité.

9. Semaine de relâche

Il est proposé par la direction que le service de garde de l'école demeure fermé pendant la relâche et ce, malgré le fait que le Centre de Loisirs de Saint-Sacrement n'offre pas d'activités cette année. La proposition est approuvée à l'unanimité.

CÉ : 19/01/2021

CONSULTATION :

10. Photographie scolaire

Le président du CÉ questionne les membres quant à leur degré de satisfaction du photographe scolaire utilisé cette année. Les parents se disent satisfaits des photos réalisées et les membres du personnel ont apprécié leur approche et leur professionnalisme, malgré un certain délai dans la livraison des photos. L'école retiendra les services de cette compagnie de nouveau l'an prochain.

INFORMATION :

11. Budget de l'année 20-21 : Bilan de mi-année

La direction fait une brève présentation de l'état du budget à mi-année. Dans l'ensemble, les choses vont bien, avec une dépense d'environ 50% (+/- 8%) du budget dans chacune des catégories de dépenses. La direction annonce d'ores et déjà un déficit dans la banque de salaires en raison de l'embauche d'un technicien en éducation spécialisée supplémentaire pour répondre à des besoins non prévisibles au moment de l'établissement du budget 20-21 et de l'affectation au printemps dernier.

12. Correspondance et informations :

12.1 Du président

Il n'y en a aucune.

12.2 Du représentant au comité de parents

Il n'y en a aucune.

12.3 De la représentante du service de garde

- Le projet de la Ville de Qc pour encourager la décoration de l'école a été un franc succès;
- Il y a eu un grand mouvement de personnel au service de garde, ce qui a nécessité un remaniement de certains groupes.
- L'école a ouvert un service de garde d'urgence les 17 et 18 décembre derniers ainsi que lors de la première semaine de janvier. Nous avons accueilli 13 élèves en moyenne à chacune des journées;
- Madame Fabienne Landry, éducatrice au service de garde a eu l'excellente idée de faire jouer dans l'école une chanson positive et pimpante à tous les vendredis, question de finir la semaine en beauté.

12.4 De l'OPP

En l'absence de Madame Boehler, c'est Madame Valéry Saucier qui prend la parole au nom de l'OPP.

- Production d'un bottin des élèves;
- Sollicitation des parents et de leurs enfants pour une opération « un cœur pour ton professeur » afin de souligner la semaine des enseignants. Les parents sont invités à envoyer à l'enseignant une photo de leur enfant faisant un cœur avec ses mains. Ils sont également invités à partager leur gratitude;
- Sollicitation des enseignants afin de voir comment l'OPP pourrait les soutenir et les appuyer dans leur travail.

12.5 De la Fondation

La prochaine campagne de financement qui débutera sous peu est un combo Quai des bulles (savons)-Chocolats Favoris.

Au printemps, un projet de campagne de financement en collaboration avec les marchands du quartier est en élaboration.

Depuis le début de l'année, la Fondation a financé des projets scolaires pour un montant global d'environ 1000\$.

12.6 De la direction d'établissement

- Le projet de Madame Fabienne du service de garde s'est développé de façon à ce qu'à chaque semaine, c'est une classe différente qui choisit la chanson. C'est notre classe vedette de la semaine. Le vendredi matin, les bons coups de cette classe sont partagés avec l'ensemble de l'école. En début d'après-midi, la chanson qu'ils ont sélectionnée est jouée;
- Le comité « Vie saine et active » travaille sur un projet pour faire bouger les élèves en classe à chaque jour. Un concours entre les classes serait organisé avec comme prix, des gourdes d'eau avec le logo de l'école;
- Le comité « Vivre ensemble » travaille sur un projet en lien avec la promotion de la bienveillance;
- La politique d'inscription a été remise aux membres du CÉ tel que le prévoit l'article 239 de la LIP;
- Rappel que la période d'inscription est du 8 au 12 février 2021. Trois lettres seront envoyées à différents moments aux parents afin d'annoncer la période d'inscription et d'en faire le rappel.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h44 sur proposition de Mme Julie Veillette.

Président

Direction